

2014 RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT



COURTEPIN, UN OUTIL DE TRAVAIL PERFORMANT
POUR LES COURS DE MACHINISTES ET GRUTIERS

COURTEPIN, EIN EFFIZIENTES WERKZEUG FÜR DIE
MASCHINISTEN- UND KRANFÜHRERKURSE



2014
RAPPORT ANNUEL
JAHRESBERICHT

Sommaire / Inhaltsverzeichnis

Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	5
Le mot du Directeur	7
Das Wort des Direktors	8
Séances et délégations régionales et nationales	9
Séances et commissions de l'association	12
Mutations des membres	13
Personnel au 31.12.2014	13
Formation professionnelle	14
Organigramme de la Fédération	17
Comptes 2014	18
Statistiques	21
Secrétariats gérés par la FFE	23
L'association en images	28
Annexes au rapport annuel	
• Liste des membres du comité de la FFE	
• Liste des membres de la FFE	
• Liste des membres honoraires de la FFE	
• Liste des membres vétérans de la FFE	

Rapport du Président



L'activité du secteur principal de la construction est restée soutenue durant l'année 2014.

Encore une année positive pour la construction et le gros œuvre en Suisse, malgré le fléchissement des entrées de commandes et la réserve de travail du 4^{ème} trimestre de cette année.

Mais ce constat se veut tout en nuances. Les mouvances politiques, la lutte pour une rentabilité saine, les contraintes législatives, la restriction des budgets publics, la lenteur des délivrances des permis de construire, une préparation minimaliste des dossiers ne promettent pas à nos membres un esprit serein.

Forte de ce constat récurrent et progressif, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs doit rester attentive et présente

sans être alarmiste.

Cette année encore, notre fédération s'est impliquée dans le tissu économique et associatif du canton de Fribourg.

Si elle ne peut et ne veut intervenir au niveau des prix et de la rentabilité de ses membres, elle les soutient sur 4 axes principaux :

- ✓ une visibilité et une participation active dans le tissu économique et politique du canton ;
- ✓ une formation de base et continue de pointe ;
- ✓ une relation soutenue, constructive et attentive avec les partenaires sociaux ;
- ✓ un contact régulier avec tous les acteurs de l'acte de construire.

Une action constructive dans le tissu politique et économique

La FFE participe à toutes les actions liées de près ou de loin aux propositions ou décisions concernant le gros-œuvre de notre canton. Membre de la Conférence Cantonale de la Construction, elle donne son avis et agit par des propositions concernant notre métier. Elle intervient dans toute mise en soumission des marchés publics ne correspondant pas à la législation en vigueur ou provoquant une concurrence inégale des appels d'offre. Elle rencontre régulièrement les instances adjudicatrices de l'Etat. De nombreux dossiers doivent être soutenus : délivrance accélérée des permis de construire, conditions administratives des offres revues à la baisse, participation à la 2^{ème} révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, etc...

Un vibrant appel a été lancé pour une représentation plus importante des représentants du gros-œuvre dans la vie politique fribourgeoise et suisse ; le travail assidu et permanent de notre Directeur Jean-Daniel Wicht, député, ne permet pas à lui seul une pleine défense de nos intérêts.

La FFE participe activement à la Région Romandie, au conseil de formation de la SSE et à l'assemblée des délégués.

Une formation performante

Avec l'achat du terrain de Courtepin pour notre formation, nous avons fait des envieux d'autres corps de métiers. Nombreux sont ceux qui ont salué notre entreprise. Les cours de grutiers et de machinistes fonctionnent à merveille.

Le but final répondant à une formation élémentaire exemplaire et à une formation continue offrant une palette de cours de pointe n'est pas encore à notre porte.

Nous avons établi un plan de financement pointu. Les instances de la Société Suisse des Entrepreneurs, conscientes que la formation est un des piliers de notre métier, se sont montrées positives à un soutien financier de notre projet. Nous espérons avoir le même écho de la part du canton de Fribourg et des instances de la formation professionnelle.

Nous offrons aussi des cours de langue avec le cours de l'Ecole-club Migros pour tous les collaborateurs de nos entreprises.

Un contact permanent avec nos partenaires sociaux

Une convention nationale forte et de force obligatoire du gros-œuvre est nécessaire pour notre métier. Cela signifie un contact permanent entre le patronat et les syndicats.

Un contact ne signifie pas un accord sur tous les points qui régissent les rapports employeurs et employés mais la discussion reste toujours plus constructive que l'ignorance mutuelle.

Le contact dans l'acte de construire

Pour une activité dans les règles de l'art, l'acte de construire nécessite l'intervention consultée de tous ses acteurs. La Fédération ne cesse de le dire et multiplie ses contacts mais la réciprocité reste timide. Projets mal préparés, soumissions inabouties, plans défectueux, chantiers retardés faute de renseignements, direction des travaux défectueuse et l'entrepreneur, dernier maillon de chaîne, qui doit tenir les délais, rentabiliser son personnel, son inventaire et garantir la bien facture de la construction, sont une réalité récurrente qui ne fait que s'accroître ces dernières années.

Notre association ne se décourage pas, continue son action d'information et de rapprochement pour la défense de ses membres.

Pour clore ce rapport, je tiens, au nom de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, à remercier chaleureusement les pouvoirs politiques pour leur écoute, les Maîtres d'ouvrage publics et privés qui font confiance à nos membres, toutes les personnes qui travaillent à nos activités associatives, les membres du comité, du Bureau, le Directeur et son personnel.

Je souhaite que la visibilité des activités de nos membres se raffermisse envers le grand public. Que malgré les difficultés futures, l'entrepreneur reste entreprenant, constructif et fier du travail bien fait dans le respect de la convention nationale et d'une saine concurrence, mais toujours conscient que l'économie ne peut vivre que par une rentabilité positive.

Le Président
Jean-Luc Schouwey



Rapport des Präsidenten

Für das Bauhauptgewerbe war 2014 ein reges Jahr

Obwohl bei den Bestellungen und der Arbeitsreserve im 4. Quartal dieses Jahres ein Rückgang festzustellen war, erlebten das Bauwesen und das Bauhauptgewerbe in der Schweiz erneut ein gutes Jahr.

Doch diese Feststellung muss differenziert betrachtet werden. Angesichts der politischen Entwicklungen, des Kampfs um eine gesunde Rentabilität, der gesetzlichen Auflagen, der Einschränkung der öffentlichen Budgets, der Langsamkeit bei der Erteilung der Baubewilligungen und der minimalistischen Vorbereitung bei den Dossiers besteht für unsere Mitglieder kein Anlass zur Gelassenheit.

Aufgrund dieser immer wiederkehrenden Feststellung muss der Freiburgerische Baumeisterverband aufmerksam und präsent bleiben ohne zu dramatisieren.

Auch dieses Jahr brachte sich unser Verband im wirtschaftlichen Gefüge des Kantons Freiburg ein.

Wenn er bei den Preisen und der Rentabilität seiner Mitglieder zwar nicht intervenieren kann und will, unterstützt er sie doch in 4 Hauptpunkten:

- ✓ Sichtbarkeit und aktive Teilnahme im wirtschaftlichen und politischen Gefüge des Kantons;
- ✓ Qualitativ hochstehende Aus- und Weiterbildung;
- ✓ Enge, konstruktive und aufmerksame Beziehung mit den Sozialpartnern;
- ✓ Regelmässiger Kontakt mit allen Akteuren des Bauwesens.

Konstruktives Handeln im politischen und wirtschaftlichen Gefüge

Der FBV beteiligt sich an allen Tätigkeiten, die mehr oder weniger etwas mit Vorschlägen oder Beschlüssen im Bauhauptgewerbe unseres Kantons zu tun haben. Als Mitglied der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz äussert er seine Meinung und handelt mit Vorlegen von Vorschlägen, die unseren Beruf betreffen. Er interveniert, wenn eine Submission im öffentlichen Beschaffungswesen nicht der geltenden Gesetzgebung entspricht oder wenn es dadurch bei den Ausschreibungen zu einem ungleichen Wettbewerb kommt. Regelmässig trifft er die staatlichen Vergabestellen. Bei mehreren Dossiers ist eine Unterstützung nötig: schnellere Erteilung der Baubewilligungen, weniger umfangreiche administrative Bedingungen für die Angebote, Teilnahme an der 2. Teilrevision des Raumplanungsgesetzes, usw. ...

Es wurde ein inständiger Aufruf gemacht, damit das Bauhauptgewerbe in der Politik auf kantonaler und nationaler Ebene stärker vertreten ist; unser Direktor Jean-Daniel Wicht, Grossrat, kann auch mit intensiver und unablässiger Arbeit nicht alle unsere Interessen ganz alleine vertreten.

Der FBV nimmt aktiv an der Région Romandie, am Bildungsbeirat des SBV und an der Delegiertenversammlung teil.

Leistungsstarke Ausbildung

Mit dem Kauf des Geländes in Courtepin haben wir bei vielen anderen Berufsständen einen gewissen Neid ausgelöst. Viele haben unser Unterfangen begrüsst. Die Kranführer- und Maschinistenkurse verlaufen bestens.

Die Endziele, also eine beispielhafte Grundausbildung und eine Weiterbildung mit einer ganzen Reihe von qualitativ hochstehenden Kursen, sind noch nicht in greifbarer Nähe.

Wir erstellen einen detaillierten Finanzierungsplan. Die Organe des Schweizerischen Baumeisterverbands sind sich bewusst, dass die Ausbildung einen der Pfeiler unseres Berufs darstellt, und zeigten sich positiv bei der finanziellen Unterstützung unseres Projekts. Wir hoffen, dass uns der Kanton Freiburg und die Instanzen der Berufsbildung die gleiche Reaktion entgegenbringen.

Zusammen mit der Migros Klubschule bieten wir allen Mitarbeitern unserer Unternehmen auch Sprachkurse an.

Ständig im Kontakt mit unseren Sozialpartnern

Für unseren Beruf ist ein starker und allgemeinverbindlicher Landesmantelvertrag des Bauhauptgewerbes nötig. Das setzt einen ständigen Kontakt zwischen den Arbeitgebern und den Gewerkschaften voraus.

Ein Kontakt bedeutet nicht Einigkeit in allen Punkten, welche die Beziehungen zwischen Arbeitgebern und Arbeitnehmern regeln, aber ein Gespräch ist noch immer konstruktiver als ein gegenseitiges Nichtbeachten.

Kontakt im Rahmen der Bautätigkeit

Damit die Bautätigkeit fachgemäss erfolgt, braucht es die Intervention aller Akteure. Der Verband betont dies immer wieder und sucht vermehrt den Kontakt, aber die Gegenseitigkeit lässt noch zu wünschen übrig. Im Laufe der vergangenen Jahre kam es leider zunehmend zu schlecht vorbereiteten Projekten, unvollendeten Submissionen, fehlerhaften Plänen, Verzug auf den Baustellen aufgrund fehlender Auskunft und mangelhafter Bauleitung. Dabei muss der Baumeister als letztes Glied in der Kette die Fristen einhalten, sein Personal und sein Inventar gewinnbringend einsetzen und die gute Ausführung des Bauprojekts gewährleisten.

Unser Verband lässt sich nicht entmutigen und führt seine Informations- und Annäherungstätigkeit weiter, um die Interessen seiner Mitglieder zu vertreten.

Abschliessend richte ich im Namen des Freiburgischen Baumeisterverbands meinen Dank an die politischen Behörden für ihr offenes Ohr, an die öffentlichen und privaten Bauherren für das Vertrauen, das sie unseren Mitgliedern entgegenbringen, an alle, die sich in unseren Verbandstätigkeiten einbringen, an die Vorstands- und Büromitglieder sowie an den Direktor mit seinem Personal.

Ich möchte, dass die Tätigkeiten unserer Mitglieder von der breiten Öffentlichkeit vermehrt wahrgenommen werden. Dass der Baumeister trotz künftiger Schwierigkeiten unternehmerisch und konstruktiv bleibt und stolz auf seine Arbeit sein kann, die er gemäss Landesmantelvertrag und unter Wahrung einer gesunden Konkurrenz ausführt. Und ohne dabei zu vergessen, dass die Wirtschaft nur mit einer positiven Ertragsfähigkeit leben kann.



Ihr Präsident
Jean-Luc Schouwey

Le mot du Directeur



Le temps passe vite, trop vite, mais parfois, on aimerait que les choses aillent encore plus vite !

Si je pense à la centralisation des activités de la Fédération sur notre site de Courtepin, j'aimerais bien pouvoir planifier déjà la construction de notre futur outil de travail, préparer de nouveaux cours de formation professionnelle, définir l'organisation future, etc... La liste n'est pas exhaustive, mais voilà, d'abord il faut réunir les fonds nécessaires au démarrage du projet et ensuite, seulement, le

projet pourra être mis à l'enquête. Dans la phase actuelle, si le temps pouvait passer plus vite ce serait génial, car les collaborateurs de notre association, motivés par le défi Courtepin, sont déjà immergés dans le futur, de nouvelles idées foisonnant chaque jour.

Le plan financier du projet Courtepin est sous toit

Durant l'année 2014, en collaboration avec Pierre-Alain Gapany de Fri Up, nous avons préparé un plan financier : celui-ci montre que l'ensemble du projet Courtepin est viable à court et à long terme moyennant une aide financière raisonnable des membres de la Fédération et un soutien de nos organisations nationales partenaires sous la forme de prêt à des taux préférentiels. C'est avec optimisme que j'espère pouvoir, encore en 2015, présenter le concept final aux membres de la Fédération lors de l'assemblée du mois de décembre.

Lorsque le projet sera ficelé financièrement, commencera alors la phase de mise à l'enquête jusqu'à l'obtention du permis de construire. A en croire les membres de la FFE et les milieux de la construction, l'obtention du sésame, qui permet de débiter les travaux, s'apparente aujourd'hui à un parcours du combattant, les délais étant, semble-t-il, encore et toujours beaucoup trop longs. Quelle est la vérité ? Les dossiers sont-ils toujours suffisamment étayés ? Est-ce que vraiment les Services de l'Etat ne font pas correctement leur travail ? Selon des sondages publiés récemment, notre administration cantonale est l'une des plus performantes en Suisse romande !

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire inquiète

D'autres soucis accaparent les entrepreneurs. Quels seront les effets, pour nos membres, des exigences de la loi sur l'aménagement du territoire modifiée ? Il est à craindre que de nouveaux bâtons dans les roues vont jaillir, non pas par la volonté de nos fonctionnaires, mais bien par les décisions prises à Berne et acceptées par la majorité du peuple suisse.

Pour défendre les idées entrepreneuriales, il n'y a qu'un moyen pour se faire entendre : s'engager politiquement. Alors, chers membres, n'hésitez pas à favoriser les vocations parmi vos cadres, si vous n'avez vous-mêmes pas le temps de vous engager pour la chose publique. Nous devons absolument renforcer notre présence au sein du parlement fédéral comme au niveau des parlements cantonaux. Ceci est valable également pour notre canton.

Malgré les nuages à l'horizon, je reste confiant. Du travail, il y en aura encore beaucoup dans notre canton, à l'avenir. La planification, notamment, de l'agglomération de Fribourg en est le signe concret. Mais vous, les chefs d'entreprises, vous allez devoir probablement revoir votre organisation et votre modèle d'affaires pour être encore et toujours plus performants à l'avenir et pour faire face à des changements dans le mode de construction futur.

Le Directeur
Jean-Daniel Wicht

Das Wort des Direktors



Die Zeit vergeht rasch, viel zu rasch. Trotzdem möchte man manchmal, dass es noch schneller geht!

Wenn ich an die Zentralisierung der Verbandsaktivitäten an unserem Standort in Courtepin denke, möchte ich bereits den Bau unseres künftigen Werkzeugs planen, die neuen Berufsbildungskurse vorbereiten, die künftige Organisation festlegen, usw.... Die Liste ist noch nicht vollständig – aber nun muss zuerst das für die Lancierung des Projekts notwendige Geld gefunden

werden - dann erst kann das Projekt in die Auflage. Wenn es in der aktuellen Phase etwas schneller gehen könnte, wäre das genial, denn die Mitarbeiter unseres Verbands sind durch die Herausforderung Courtepin äusserst motiviert; sie sind bereits in die Zukunft eingetaucht, und Ideen sind reichlich vorhanden.

Der Finanzplan des Projekts Courtepin ist unter Dach und Fach

In Zusammenarbeit mit Pierre-Alain Gapany von FriUp haben wir 2014 einen Finanzplan erstellt: dieser beweist, dass das ganze Projekt mit einer vernünftigen finanziellen Unterstützung der Verbandsmitglieder und dem Beitrag unserer nationalen Partnerorganisationen als Darlehen zu Vorzugszinsen kurz- und langfristig tragbar ist. Ich bin optimistisch gestimmt und hoffe, den Verbandsmitgliedern das endgültige Konzept noch im Dezember 2015 an der Versammlung vorlegen zu können.

Sobald das Projekt aus finanzieller Sicht fertiggestellt ist, kann es in die Auflage, um die Baubewilligung zu erhalten. Wenn man den FBV-Mitgliedern und der Bauwelt glaubt, kommt der Erhalt dieser Baubewilligung, mit der die Bauarbeiten dann beginnen können, heute einem Hindernislauf gleich und die Fristen scheinen noch immer viel zu lang zu sein. Doch wie sieht es wirklich damit aus? Sind die Dossiers immer genügend dokumentiert? Machen die Staatsämter ihre Arbeit wirklich nicht gut? Gemäss den kürzlich veröffentlichten Umfragen gehört unsere kantonale Administration zu den besten in der Westschweiz!

Das neue Raumplanungsgesetz bereitet Sorgen

Doch auch andere Sorgen beschäftigen die Unternehmen. Welche Auswirkungen werden die Anforderungen des geänderten Raumplanungsgesetzes für unsere Mitglieder haben? Es ist zu befürchten, dass neue Steine in den Weg gelegt werden, nicht etwa weil unsere Beamten dies wollen, sondern aufgrund von Beschlüssen, die in Bern gefasst und von der Mehrheit der Schweizer Bevölkerung gutgeheissen wurden.

Um die unternehmerischen Interessen zu vertreten, gibt es nur einen Weg, um auf sich aufmerksam zu machen: sich politisch engagieren. Also, liebe Mitglieder, fördern Sie doch die Berufungen in Ihrem Führungskader, wenn Sie selbst keine Zeit für ein politisches Engagement haben. Wir müssen unbedingt unsere Präsenz im eidgenössischen Parlament und in den kantonalen Parlamenten stärken. Dies gilt auch für unseren Kanton.

Auch mit den Wolken am Himmel bleibe ich zuversichtlich. Arbeit wird es in Zukunft in unserem Kanton viel geben. Die Planung, namentlich der Freiburgischen Agglomeration ist hier ein konkretes Zeichen. Aber Sie, liebe Unternehmensleiter, Sie müssen vermutlich Ihre Organisation und Ihr Geschäftsmodell überdenken, damit Sie auch in Zukunft immer effizienter werden und sich den künftigen Änderungen im Bauwesen stellen können.

Der Direktor
Jean-Daniel Wicht

Séances et délégations régionales et nationales

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

La journée de la construction durant laquelle se tiennent les assemblées générales de la Société Suisse des Entrepreneurs et de la HG Commerciale s'est déroulée le vendredi 27 juin 2014 au Bodensee-Arena à Kreuzlingen et a vu la participation d'un millier de personnes. Les orateurs invités étaient Jean-François Rime, Président de l'Union suisse des arts et métiers et Valentin Vogt, Président de l'Union patronale suisse de même que Klaspar Schläpfer, conseiller d'Etat du canton de Thurgovie, chef du département de l'intérieur et de l'économie publique.

Gian-Luca Lardi élu Président central de la SSE

Originaire de la vallée de Poschiavo, Gian-Luca Lardi (44 ans) est entrepreneur à Lugano. Ingénieur civil EPF, il dirige depuis 2007 la société CSC Entreprise de construction SA et est administrateur délégué de son conseil d'administration depuis 2013. De même, depuis cinq ans, il est délégué de la Société Suisse des Entrepreneurs et porte-parole du Forum des entreprises interrégionales. Gian-Luca Lardi est marié et habite avec son épouse et ses deux filles à Rovio, localité qui surplombe le lac de Lugano.

"Je tiens à remercier tous les membres de la SSE qui m'ont accordé leur confiance" a déclaré Gian-Luca Lardi après son élection au millier de participants au Bodensee-Arena à Kreuzlingen. Lorsqu'il sera Président central, il entend fixer des priorités bien précises : "Une des principales tâches de notre association consistera à améliorer les conditions-cadres politico-économiques de la branche. Cette mesure sera dans l'intérêt de tous, car la construction procure beaucoup d'emplois, même dans les régions retirées de notre pays et non seulement dans les grandes agglomérations". Et de préciser : "Les autres branches ayant influencé l'agenda politique de ces dernières années ne créent, à mon avis, pas autant de postes de travail".

Dans son discours, Gian-Luca Lardi a indiqué comme autre dossier prioritaire de l'association les négociations sur le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse qui débiteront en 2015. "Nous, les membres de l'association, avons toujours été favorables à notre CCT, qualifiée d'exemplaire par tous. Mais il ne s'avère pas vraiment judicieux de se focaliser sur l'élargissement des prestations tant qu'une solution nationale et effective n'est pas garantie au niveau de l'application de la CN" a déclaré Monsieur Lardi. Il a bon espoir que les négociations pour la CN 16 seront empreintes d'une culture du dialogue propre au partenariat social. "Je serais surpris que la question des salaires pose problème, car nos salaires minimaux actuels sont nettement supérieurs au salaire minimum revendiqué par les syndicats lors de la dernière votation populaire".

Dernière intervention du Président sortant Werner Messmer

Dans son discours où il faisait pour la dernière fois le point sur la situation, le Président central sortant Werner Messmer a attiré l'attention sur la charge administrative qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Les entreprises y sont confrontées tout comme l'ensemble de l'économie : "Nous sommes en train de saper notre économie libérale par des réglementations excessives qui se renforcent" a tenu à relever le Président sortant. Par conséquent, il est important que les associations de branches, telles que la SSE, s'engagent pour des conditions-cadres économiques favorables en prenant plus d'autonomie par rapport aux partis bourgeois. "Le travail de la SSE doit être davantage focalisé sur la politique. Nous devons rechercher des alliés, nous concerter avec d'autres associations et faire figure de membres fiables et crédibles de nos associations faitières" a déclaré Werner Messmer.

Assemblée des délégués de la SSE

La SSE a convoqué deux assemblées en 2014. L'assemblée de printemps s'est déroulée à Zürich le 13 mai et celle d'automne, sur deux jours les 12 et 13 novembre à Lucerne.

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre de ces deux manifestations :

- ✓ Affaires statutaires, comptes de la SSE
- ✓ Campus Sursee, bilan sur les investissements en cours
- ✓ Election d'un nouveau Président central
- ✓ Introduction d'un badge pour les collaborateurs de la construction
- ✓ Lobbying, les entrepreneurs doivent s'engager plus en politique
- ✓ Ouverture des offres des marchés publics, obligation de communiquer le tableau d'ouverture des offres
- ✓ Politique patronale, salaires 2015, CN 16/18
- ✓ Règlement d'examen pour les machinistes
- ✓ Renforcement de l'organisation de la formation professionnelle

Réunions de la Région Romandie (RR)

En 2014, les Présidents et Directeurs se sont réunis à cinq reprises. Une sixième séance a vu les Présidents siéger à huit clos au mois de décembre. Les points suivants ont fait l'objet d'intenses discussions :

- ✓ Affaires statutaires
- ✓ Convention romande de reconnaissance des permis de machinistes
- ✓ Cours de sécurité au travail dans le domaine du génie civil
- ✓ Organisation d'une rencontre avec la section Tessin et la section Berne
- ✓ Prise de congé de Jean-Marc Furrer et André Hagmann, Présidents démissionnaires de l'association valaisanne des entrepreneurs, respectivement de la section Genève de la SSE
- ✓ Projet de badge romand – suisse
- ✓ Règlement des examens de machinistes
- ✓ Situation économique en Suisse romande

Réunions des Directeurs

Deux séances ont été organisées en 2014. La première a eu lieu à Lausanne le 24 janvier, réunissant les Directeurs romands, et la deuxième le 27 août, à Berne, où l'ensemble des Directeurs des sections suisses étaient conviés.

Les points suivants ont été évoqués en séance :

Romandie

- ✓ Badges
- ✓ Développement durable dans la construction
- ✓ Dossiers politiques
- ✓ Publicité en faveur des métiers
- ✓ Sécurité au travail

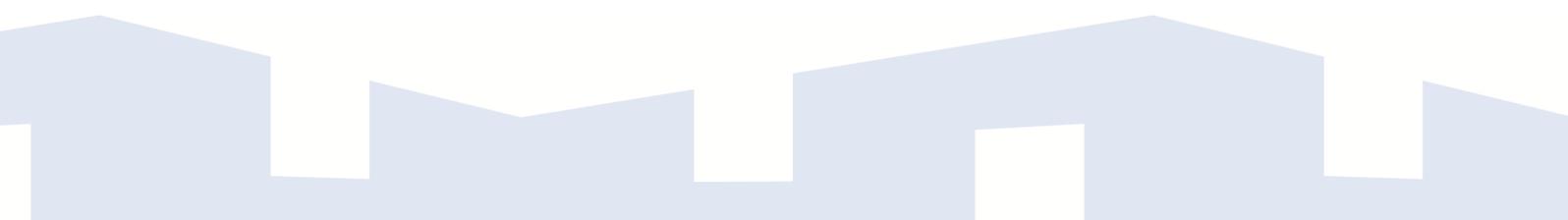
Suisse

- ✓ Collaboration entre la SSE et les sections cantonales
- ✓ Contrats
- ✓ Discussion générale avec le Président central
- ✓ Environnement
- ✓ Normes
- ✓ Nouveaux outils d'informations de la SSE
- ✓ Représentation des entrepreneurs dans les parlements cantonaux et nationaux
- ✓ Retraite anticipée FAR, situation
- ✓ Worldskills, éliminatoires à Berne dans le cadre des Swisskills

Réunion des responsables techniques de la Région Romandie

Les responsables techniques des sections se sont rencontrés deux fois en 2014. Les thèmes traités ont été les suivants :

- ✓ Actualités SIMAP
- ✓ Appel d'offres du groupe e pour les montants inférieurs à 50'000 francs
- ✓ Centralisation des documents de procédure pour la signalisation des chantiers
- ✓ Compte prorata
- ✓ Cours de formation pour entrepreneurs « entrepreneurs soyez avertis »
- ✓ Documents électroniques, régie inventaire, analyses standards, ICP
- ✓ Feedback du dialogue opératif entre les CFF et la SSE au sujet des appels d'offres
- ✓ Manuel, défauts dans le bâtiment
- ✓ Outil Excel pour les données des appels d'offres



Séances et commissions de l'association

Rencontre avec le Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC)

Pour des raisons d'agenda, la séance annuelle avec le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz a été reportée au début 2015.

Rencontre avec le Service des ponts et chaussées (SPC)

La Fédération a jugé intéressant d'organiser une rencontre annuelle avec le Service des ponts et chaussées afin d'échanger sur les nombreux points communs qui nous lient.

Pour cette première, la délégation du SPC était emmenée par André Magnin, ingénieur cantonal et par notre Président Jean-Luc Schouwey. Prenaient part à cette séance, l'ingénieur cantonal adjoint, Denis Wéry, le responsable des travaux d'entretien lourd, Claudéric Egger. La délégation était complétée par le Bureau de la FFE et le Directeur de l'association.

Les échanges furent très constructifs. Il a d'abord été question de réactiver le groupe de travail « marchés publics » afin de vérifier que les documents d'appels d'offres sont toujours en adéquation avec les besoins de la passation des marchés publics. La FFE a sensibilisé le SPC sur les délais de validité des offres déposées et également sur la politique actuelle du canton d'adjuger des travaux en entreprise totale. La Fédération a également informé le SPC de la responsabilité des sous-traitants et des mesures envisagées par les entrepreneurs pour répondre aux exigences légales en la matière.

Bureau et comité de la Fédération

Le Bureau a siégé à dix reprises et le comité deux fois en 2014 pour traiter de nombreux dossiers dont les principaux sont listés ci-dessous :

- ✓ Achat d'un bus pour la formation professionnelle
- ✓ Affaires statutaires
- ✓ Analyse de la fiscalité de la FFE
- ✓ Augmentation de la surface des cours interentreprises à la halle des maçons
- ✓ Bilan de l'activité des nouveaux cadres de la FFE après 5 mois
- ✓ Bilan des festivités du 75^e anniversaire de la FFE
- ✓ Budget mise à l'enquête publique du projet Courtepin
- ✓ Coût des prestations pour la commission paritaire
- ✓ Extension de la CCT locale aux non membres FFE
- ✓ Financement d'un instructeur supplémentaire
- ✓ Foire de la Singine à Tafers en 2015, participation de la FFE
- ✓ Liquidation du site de formation de Chiemi
- ✓ Projet Courtepin, plan financier
- ✓ Représentativité de la construction dans les instances politiques
- ✓ Soumission du groupe e, travaux inférieurs à 50'000 francs
- ✓ Taxes des cours de formation

Mutations des membres

Admissions

Nous avons enregistré en 2014 l'adhésion de l'entreprise suivante :

- ✓ Kibag Bauleistungen AG.

Démissions

Nous avons enregistré la démission de trois entreprises au 31 décembre 2014 :

- ✓ Estavayer Routes SA ;
- ✓ Droz SA ;
- ✓ Zimmermann Bauunternehmung AG.

Ainsi que celle d'un membre du comité :

- ✓ Bernard Ropraz.

Décès

Les proches parents suivants nous ont quittés durant l'année :

- ✓ Kurt Antonietti
Ancien Président et membre honoraire de l'association.
- ✓ Raymond Schouwey
Membre vétérane de l'association et papa de notre ancien collaborateur René Schouwey.
- ✓ Blaise Mauron
Administrateur de l'entreprise Stéphane Mauron SA.
- ✓ Cécile Michaud
Maman de Jean-Marc Michaud, Président de la commission de bâtisse du projet Courtepin.

Personnel au 31.12.2014



De gauche à droite : Maude Zosso-Papaux, Hilaire Andrey, Jacinthe Joye (secrétaire patronale), Roger Mollard, Rachel Ischer, Pierre-André Bucher (responsable de la formation), Emanuela Riedo, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Sara Gaggetta, Christine Bouquet, Olivier Gumy, Christine Waeber, Yvan Scherwey, Véronique Grandjean, Manfred Baeriswyl

Formation professionnelle

Cours interentreprises pour les apprentis maçons (CFC et AFP) et les art. 32 OFPr

En 2014, les 1^{ère} années CFC ont connu une légère diminution par rapport à l'année précédente. Par contre, les 2^{ème} et 3^{ème} années ont augmenté de quelques unités. Tout compte fait, la moyenne de 150 apprentis sur les 3 ans reste stable.

Maçons	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Apprentissages CFC	37	62	54
Formation selon OFPr 32	-	5	4
Formation AFP	5	4	-

Cours pour machinistes et grutiers

En 2014, nous avons délivré 409 permis définitifs, selon le tableau ci-dessous.

Permis FFE / SSE	Provisoires	Définitifs
M1 petites machines jusqu'à 5 to	84	70
M2 pelles hydrauliques	65	41
M3 chargeuses	58	41
M4 pelles araignées	9	2
M5 épandeuces / finisseuses	5	2
M6 rouleaux compresseurs dès 5 tonnes	29	3
M7 Dumper	108	77
H1 camions grue	29	15
H2 grues à tour	42	45
H3 grues de chargement et déchargement de camions	116	47
H3 nacelles	80	66
Nombre de permis délivrés	625	409

Cette année, nous avons organisé 2 cours de base supplémentaires par rapport à 2013 ; ils doivent se terminer en 2015, ce qui laisse, au 30.12.2014, encore 32 permis à délivrer. De plus, la différence que l'on a entre les permis provisoires H3 grue de chargement et les définitifs est due au fait que certains candidats n'ont pas encore passé l'examen.

Parmi les détenteurs de permis H1, H2 et H3 grue de chargement, 38 personnes ont également reçu un permis SUVA A et 45 personnes un permis SUVA B.

Les cours de machinistes-grutiers ne désemplissent pas. Ils ont déjà augmenté en 2014 ; nous espérons que cette tendance sera confirmée dans les années à venir.

Nouveaux diplômés chefs d'équipe

Le mercredi 21 mai 2014, 21 nouveaux chefs d'équipe, dont 18 fribourgeois, ont reçu, des mains de Monsieur le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, le diplôme confirmant la réussite de leur examen professionnel, au Rural à Givisiez. Plusieurs personnalités des milieux de la formation du secteur principal de la construction étaient présentes pour féliciter ces jeunes professionnels. A tour de rôle, elles ont salué l'abnégation et l'engagement des candidats pour obtenir cette distinction après deux ans d'études et de travail personnel.

A noter que la Fédération a remis un prix spécial au premier de la volée 2014, le chef d'équipe SILVA FREITAS Helder Rui d'Ecuvillens, travaillant pour le compte de l'entreprise GM BAU GUGGER+MEYER AG à Morat.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs félicite les nouveaux diplômés et leur souhaite plein succès pour leur avenir professionnel.

La liste des nouveaux diplômés

Aguiar Sousa Helder Alexandre, Payerne – Angéloz Sébastien, Dompierre – Bapst Thomas, Marly – Baumgartner Nelson, Le Pâquier – Beaud Robert, Albeuve – Bella Guillaume, Villarimboud – Bras Poroés José, Romont – Dias Luis Miguel, Rue – Duc Daniel, Granges-Marnand – Ferreira Rocha Paulo Ricardo, Marly – Geraldés Tiago, Moutier – Margueron Alexandre, Romont – Mertenat Baptiste, Fribourg – Parades Mateus Ricardo, Lucens – Pfister Alexandre, Villeneuve – Pinho Silva Manuel Albino, Fribourg – Rodrigues Goncalves Segio Jorge, Romont – Rodrigues Viegas Carlos André, Corcelle-près-Payerne – Silva Freitas Helder Rui, Ecuvillens – Sousa Jesus Antonio, Villars-sur-Glâne – Thorimbert Gilles, Bulle



Clôture scolaire

Comme chaque année, la Fédération a tenu à remercier toutes les personnes qui soutiennent, de près ou de loin, tout au long de l'année scolaire, la formation professionnelle. Grâce à elles, nous pouvons offrir des cours de qualité et effectuer notre travail très efficacement.

Les invités - experts, instructeurs auxiliaires, sponsors, représentants du service de la formation professionnelle, collaborateurs - se sont donc retrouvés le mercredi 2 juillet 2014, devant la Halle des fêtes de St. Léonard, à Fribourg, pour une intéressante et conviviale sortie.

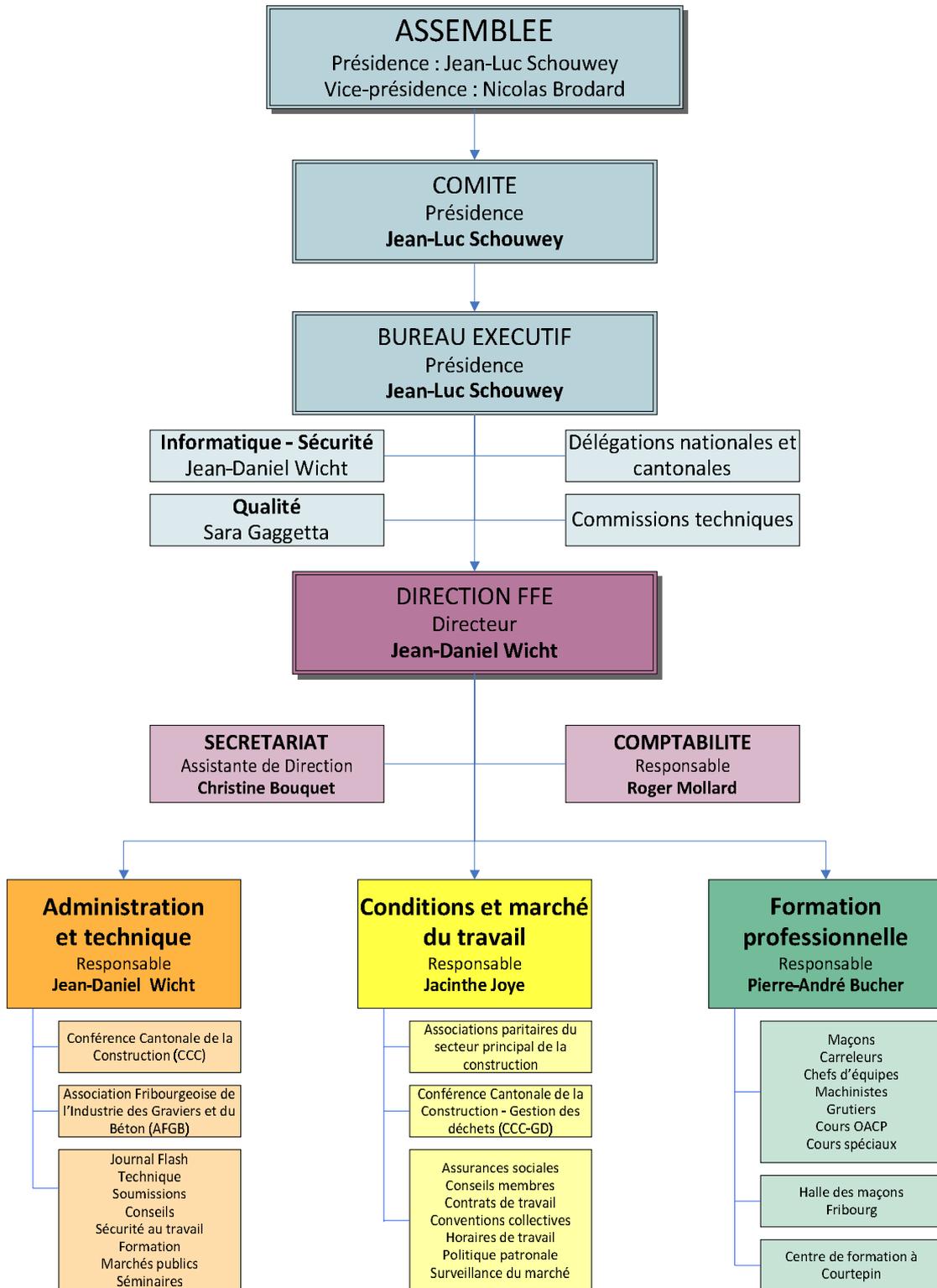
C'est sous une pluie battante mais avec un plaisir non dissimulé que les participants ont pu visiter, ou re-visiter, le chantier du Pont de la Poya. Ceci a été l'occasion, pour la plupart, de jeter un dernier coup d'œil au pont vide de toute voiture ou piéton et de marcher, une dernière fois, au milieu de la chaussée, avant sa grande inauguration qui aura lieu en octobre 2014. Il est désormais l'emblème de notre ville.

A l'issue de la visite, tout le monde a été convié à un apéritif, suivi d'une bonne fondue chinoise pour remonter la température ambiante, au Restaurant Saint-Léonard, proche du chantier. Ce fut l'occasion pour Jean-Luc Schouwey, Président de la Fédération, d'adresser ses sincères et chaleureux remerciements à toutes les personnes présentes, pour leur temps et l'enthousiasme consacrés à la formation.



Chantier du Pont de la Poya, Fribourg

Organigramme de la Fédération



Comptes 2014

Bilan

ACTIF		31.12.2013		31.12.2014
Actif circulant	Fr.	2'664'925.95	Fr.	2'558'213.45
Liquidités	Fr.	817'941.80	Fr.	778'531.65
Placements	Fr.	1'284'649.11	Fr.	1'335'475.13
Impôts anticipés	Fr.	3'397.20	Fr.	3'386.45
Intérêts courus	Fr.	4'622.65	Fr.	4'958.07
Créances membres	Fr.	117'549.35	Fr.	80'731.45
Créances non-membres	Fr.	288'346.55	Fr.	214'439.25
Créances partenaires	Fr.	138'902.74	Fr.	116'357.20
Actifs transitoires	Fr.	9'516.55	Fr.	24'334.25
Actif immobilisé	Fr.	4'478'907.50	Fr.	4'811'548.80
Participations et titres non cotés	Fr.	78'160.00	Fr.	77'049.05
Immeubles Givisiez, Parking des Alpes, Maison de la formation Chiemi	Fr.	893'382.85	Fr.	877'541.85
Immeuble Courtepin	Fr.	3'101'146.20	Fr.	3'475'671.10
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	406'218.45	Fr.	381'286.80
Total de l'actif	Fr.	7'143'833.45	Fr.	7'369'762.25
PASSIF		31.12.2013		31.12.2014
Fonds étrangers à court terme	Fr.	183'188.89	Fr.	135'792.90
Fournisseurs	Fr.	128'248.89	Fr.	110'045.80
Passifs transitoires	Fr.	54'940.00	Fr.	25'747.10
Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr.	4'009'393.35	Fr.	4'213'091.50
BCF, hypothèque	Fr.	2'921'875.00	Fr.	2'909'375.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	128'500.00	Fr.	133'500.00
Provisions centralisation des activités de la FFE	Fr.	925'018.35	Fr.	1'106'216.50
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	34'000.00	Fr.	34'000.00
Provision mise à jour Navision	Fr.	0.00	Fr.	15'000.00
Provision non affectée	Fr.	0.00	Fr.	15'000.00
Fonds propres	Fr.	2'951'251.21	Fr.	3'020'877.85
Capital initial	Fr.	2'900'250.65	Fr.	2'951'251.21
Variation de l'exercice	Fr.	51'000.56	Fr.	69'626.64
Total du passif	Fr.	7'143'833.45	Fr.	7'369'762.25

Comptes pertes et profits

PRODUITS		31.12.2013		31.12.2014
Produits du secrétariat	Fr.	874'615.60	Fr.	893'119.12
Cotisations des membres	Fr.	479'740.95	Fr.	476'343.20
Ventes de publications	Fr.	12'080.00	Fr.	1'340.00
Indemnités de secrétariat	Fr.	296'253.40	Fr.	310'540.15
Produits d'administration	Fr.	79'985.65	Fr.	99'853.50
Recettes diverses	Fr.	6'555.60	Fr.	5'042.27
Produits de la formation	Fr.	1'511'345.30	Fr.	1'516'411.25
Cours d'apprentissage	Fr.	570'259.25	Fr.	544'733.60
Cours de perfectionnement	Fr.	846'773.00	Fr.	882'393.70
Promotion et stages pratiques	Fr.	15'000.00	Fr.	30'000.00
Dons et produits divers	Fr.	79'313.05	Fr.	59'238.95
Produits de la fortune	Fr.	212'024.55	Fr.	230'188.86
Revenus des capitaux	Fr.	109'594.25	Fr.	104'308.81
Revenus des immeubles	Fr.	102'430.30	Fr.	125'880.05
Total des produits	Fr.	2'597'985.45	Fr.	2'639'719.23

CHARGES DIRECTES		31.12.2013		31.12.2014
Charges du secrétariat	Fr.	13'539.40	Fr.	7'005.55
Achats de publications	Fr.	13'539.40	Fr.	5'086.30
Service aux membres	Fr.	0.00	Fr.	1'919.25
Charges de la formation	Fr.	1'273'212.51	Fr.	1'311'766.93
Cours d'apprentissages	Fr.	442'386.06	Fr.	458'937.60
Cours de perfectionnement	Fr.	681'170.60	Fr.	730'760.56
Promotion	Fr.	64'763.70	Fr.	14'469.99
Achats de publications	Fr.	80.00	Fr.	80.00
Salaires et charges sociales	Fr.	31'712.45	Fr.	54'781.59
Frais divers et amortissements	Fr.	53'099.70	Fr.	52'737.19
Charges de la fortune	Fr.	180'368.04	Fr.	236'359.69
Intérêts et frais financiers	Fr.	18'538.20	Fr.	20'679.82
Différences de cours	Fr.	23'097.39	Fr.	29'881.82
Charges des immeubles	Fr.	138'732.45	Fr.	185'798.05
Total des charges directes	Fr.	1'467'119.95	Fr.	1'555'132.17

CHARGES INDIRECTES		31.12.2013		31.12.2014
Charges du personnel	Fr.	553'457.49	Fr.	612'881.76
Frais de bureau et d'administration	Fr.	428'709.60	Fr.	281'542.44
Entretien et amortissement	Fr.	50'051.55	Fr.	50'971.92
Assurances et impôts	Fr.	26'161.25	Fr.	28'763.80
Publicité, annonces, Internet	Fr.	21'485.05	Fr.	10'800.50
Attribution aux provisions	Fr.	0.00	Fr.	30'000.00
Total des charges indirectes	Fr.	1'079'864.94	Fr.	1'014'960.42
Résultat annuel	Fr.	51'000.56	Fr.	69'626.64

Commentaires

Le budget 2013 prévoyait un bénéfice, une fois de plus assez prudent, de CHF 6'000. Il prenait en compte les importants investissements consentis pour le déménagement des infrastructures des cours de machinistes et grutiers à Courtepin.

Produits

On constate une augmentation des indemnités de secrétariat (+ CHF 30'000), des produits d'administration (+ CHF 25'000). Les produits de la formation sont meilleurs que planifiés dans le budget (+ CHF 150'000) mais correspondent au résultat 2013. Une nouvelle fois, les produits de la fortune grâce aux bénéfiques sur titres réalisés et non réalisés (+ CHF 70'000) améliorent le résultat budgété.

Charges directes

Les charges de la formation sont en augmentation de (+ CHF 100'000) par rapport au budget et aux comptes 2013 (+ CHF 40'000). Cette différence s'explique par une diminution du nombre de participants au cours de formation (20 à 16) suite aux exigences de l'Association suisse des services d'automobiles qui reconnaît nos cours dans le cadre de la formation professionnelle obligatoire des chauffeurs de camion. Les charges de la fortune sont supérieures au budget (+ CHF 22'000) et fortement en augmentation par rapport à 2013 (+ CHF 47'000) en relation avec les intérêts de l'emprunt pour l'achat du terrain Courtepin.

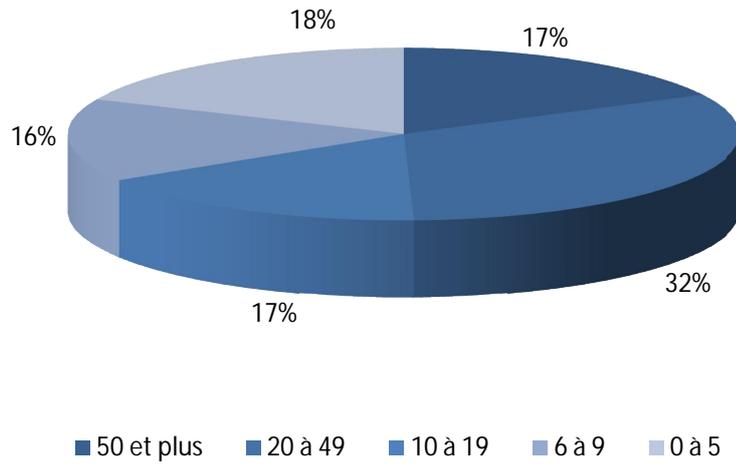
Charges indirectes

Les charges indirectes sont plus élevées que le budget (+ CHF 68'000) en raison d'une attribution aux provisions de CHF 30'000 et de charges de personnel supplémentaires.

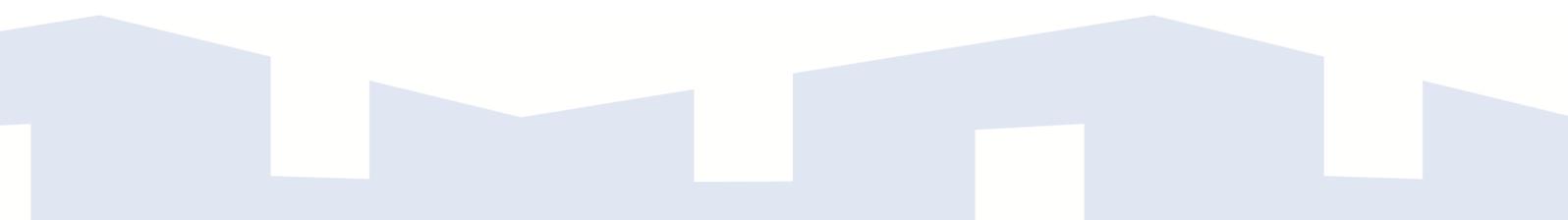
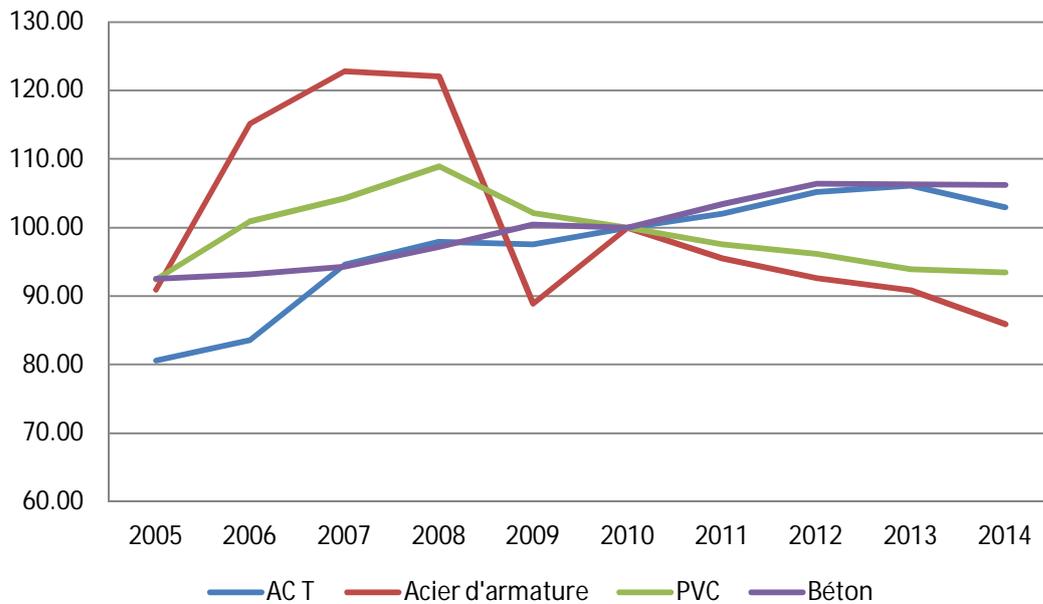


Statistiques

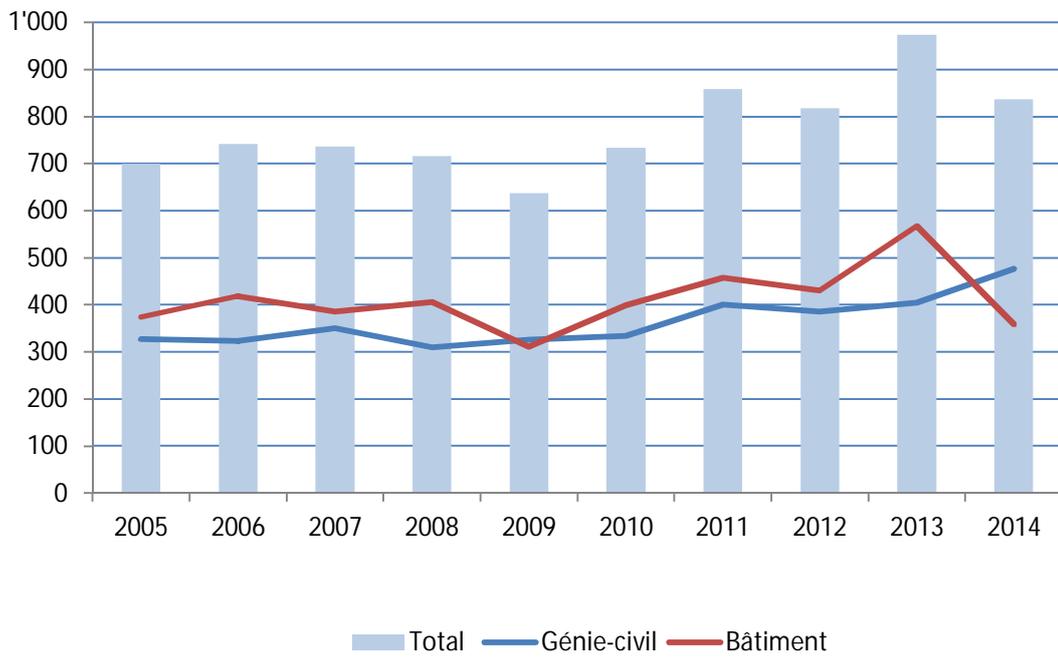
Répartition des membres selon la taille des entreprises
source salaires 2013



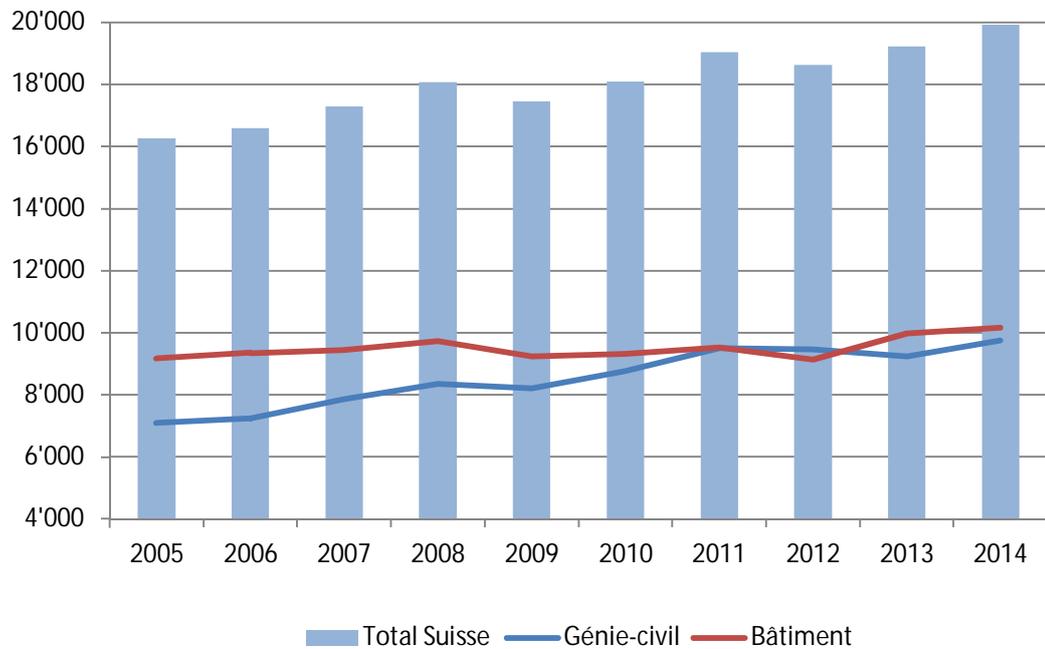
Variation des prix dans la construction
indice 100 = 2010



Evolution des commandes dans le canton de Fribourg en millions de francs



Evolution des commandes en Suisse en millions de francs



Secrétariats gérés par la FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Le comité de la CCC, présidé en 2014 par Jean Imfeld, a traité lors de 4 séances les thèmes suivants :

- ✓ Affaires statutaires
- ✓ Compte prorata
- ✓ Forum START des métiers 2015
- ✓ Marchés publics, tour de table des problèmes récurrents
- ✓ Résultats de l'enquête sur les dysfonctionnements dans la construction
- ✓ Statistiques fribourgeoises de la construction

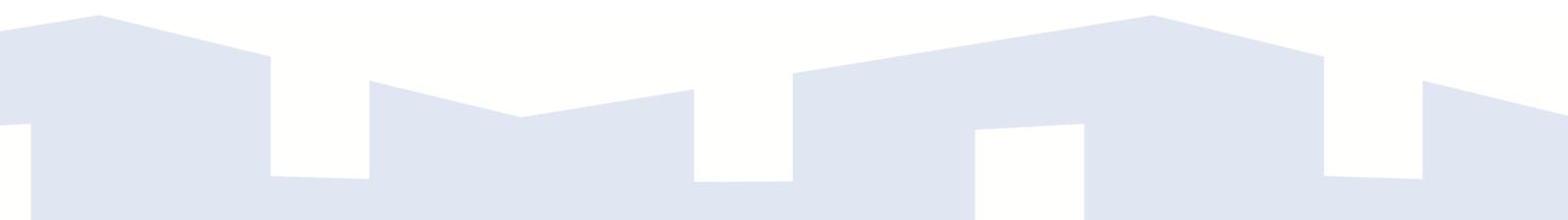
Première action en 2014, la CCC a envoyé aux communes fribourgeoises, aux mandataires et aux entrepreneurs la recommandation pour une application correcte du compte prorata dans les soumissions du bâtiment. De nombreuses réactions positives sont parvenues à la CCC et plusieurs entreprises ont utilisé le courrier et la lettre de soutien du Conseiller d'Etat Maurice Ropraz pour relever, auprès des Maîtres d'ouvrage, les taux inacceptables parfois pratiqués.

Le comité de la CCC, après avoir constaté de nombreux dysfonctionnements le cadre de la conduite des chantiers fribourgeois, a lancé au début de l'année 2014 une grande enquête auprès des mandataires, des services de l'Etat, des communes fribourgeoises et des entreprises du gros œuvre et du second œuvre. Près de 300 réponses sont parvenues à la CCC. Un magnifique résultat qui donne une bonne image de la problématique soulevée. De nombreux commentaires ont encore étayé l'enquête. Après avoir effectué la synthèse, le comité a décidé d'adresser le résultat à différentes instances avec la mission de nommer un porte-parole qui sera invité à une table ronde en 2015. Celle-ci aura pour mission de trouver des pistes et des solutions pour améliorer la situation. En temps opportun, les résultats de l'enquête et les propositions de corrections seront présentés, lors d'une grande manifestation, à tous les intéressés et les partenaires de la construction.

L'assemblée annuelle des membres s'est déroulée le 8 octobre 2014, dans le cadre de la Foire de Fribourg. Jean Imfeld a conduit avec célérité la partie statutaire avant de donner la parole au nouvel Architecte cantonal, Thierry Bruttin. L'Etat de Fribourg construit et achète des immeubles régulièrement pour des investissements se chiffrant en dizaines de millions chaque année. Être propriétaire de ses murs, une volonté que le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg affiche clairement. La conférence de l'Architecte cantonal avait pour thème :

« Savoir-faire et Architecture, enjeux des constructions publiques »

A l'issue de la conférence, les membres de la CCC et leurs invités ont été conviés à un apéritif, sur le stand du Commerce de fer fribourgeois, gracieusement offert par son Directeur, Monsieur Charles Rossier Jr. Les invités ont pu vivre quelques moments d'échanges et de réseautage particulièrement intéressants dans l'ambiance de la Foire de Fribourg.



Commission de gestion des déchets de la CCC (CCC-GD)

La Commission CCC-GD est présidée par Alois Page. En 2014, plusieurs améliorations et mesures – dans la gestion des déchets - ont été validés par la Commission et mises en pratique par les inspecteurs de l'Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo). Ceci concerne notamment :

Extension des contrôles environnementaux

Les nouveaux contrôles eau/air et machines ont débuté dans le courant du mois de mars 2014. Les inspecteurs de l'AFCo avaient suivi une formation à l'interne et sur le terrain avec les responsables des différentes sections du Service de l'environnement (SEn).

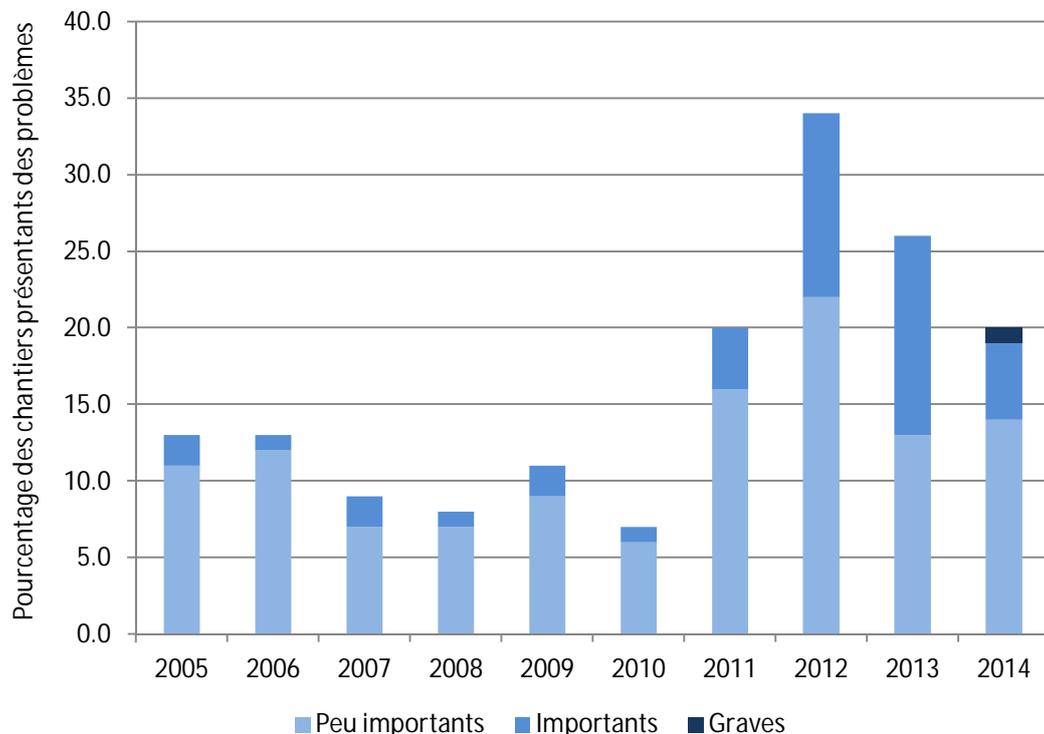
Bilan des contrôles 2014

561 visites ont été effectuées ce qui a généré 663 rapports. Le nombre de contrôles pour l'année 2014 a été réalisé, soit 915. A la lecture des statistiques, nous remarquons que, par rapport à 2013, les problèmes importants ont diminué de la moitié ; ceci est encourageant mais pas suffisant par rapport aux objectifs de la Commission. Nous espérons aussi que pour 2015 aucun problème grave ne sera signalé.

Objectifs 2015

Le Service de l'environnement désire que les contrôles soient de qualité. L'accent doit aussi être mis sur la prévention et la sensibilisation aux différents problèmes et ces points ne doivent en aucun cas être négligés. L'objectif de ces mesures est de diminuer encore le nombre de problèmes liés à la gestion des déchets.

Gravité des problèmes



Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)

L'assemblée annuelle de la CPPF, présidée par Jean-Luc Schouwey, a eu lieu le 26 septembre 2014 à la Croix Blanche à Posieux. La secrétaire, Jacinthe Joye, donne différentes informations.

Traitement des dossiers

En 2013, 150 dossiers étaient ouverts dans la base de données. Un gros travail a été fourni en 2014 par l'équipe administrative puisqu'elle a réussi à diminuer ce nombre à 60 dossiers. Elle rappelle que les problèmes récurrents sont les indemnités de repas et les déplacements.

D'autres difficultés sont aussi à relever : la méconnaissance des fiduciaires mandatées et la diversification de l'activité des entreprises qui fait que les employés passent d'un secteur à l'autre et de ce fait l'activité prépondérante est difficile à prouver.

La CPPF travaille essentiellement sur les rapports que l'Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo) lui envoie mais aussi suite aux visites d'entreprises qu'elle effectue et aux dénonciations qu'elle reçoit.

Selon la base de données nationale « Reporting Tool » voici, ci-après, des indications relatives aux dossiers traités et clôturés en 2014 :

Statistiques	Unité	2013	2014
Entreprises contrôlées	Nb.	69	132
Travailleurs contrôlés	Nb.	141	348
Infractions aux dispositions salariales	Pers.	71	128
Infractions aux conditions de travail	Pers.	78	111
Peines conventionnelles prononcées	Frs	75'700	123'500
Frais de contrôles, de procédures à charge des contrevenants	Frs	34'900	66'500

Nominations statutaires

Après deux années de présidence, Jean-Luc Schouwey passe le flambeau à Thierry Jaquet de Syna, conformément aux statuts. Jean-Luc Schouwey remercie les collègues, les collaboratrices pour le suivi des dossiers ainsi que le comité et félicite le nouveau Président.

Bienvenue

En 2014, l'équipe administrative s'est renforcée en engageant Maude Zosso-Papaux à 80 % et Emanuela Riedo à 40 % (partie Suisse-allemande).

La CPPF se compose de :

Jacinthe Joye, secrétaire responsable

Véronique Grandjean, collaboratrice

Emanuela Riedo, collaboratrice

Maude Zosso-Papaux, collaboratrice

Fribourfonds-Construction (FFC)

L'assemblée annuelle du FFC, présidée par Jean-Luc Schouwey, s'est déroulée, en parallèle de celle de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise, le 26 septembre 2014 à la Croix Blanche à Posieux. Les comptes 2013 ont été présentés et expliqués. Ci-après, voici les principales informations.

Comptes

Les finances du FFC sont toujours réjouissantes. Avec la bonne conjoncture prévalant dans le secteur de la construction, les cotisations ont progressé régulièrement au cours des dernières années. En 2013, le montant encaissé s'élevait à Fr. 853'837.55, soit Fr. 5'447.60 de plus qu'en 2012. Le bénéfice de l'exercice 2013 s'élève à Fr. 89'825.10, soit Fr. 6'009.20 de plus qu'en 2012.

Ratifications

Deux ratifications du règlement de prestations sont entrées en vigueur le 01.01.2014.

La première concerne les personnes ayant obtenu un CFC par l'art. 32 LFPr (art. 3.07.02 du FFC). Auparavant, ces personnes figuraient dans la même catégorie que les apprentis, ce qui n'était pas très juste car elles avaient un avantage certain en termes d'expérience sur les autres apprentis. Il a donc été nécessaire et judicieux de créer une nouvelle catégorie. Le FFC attribue un prix à part, unique, de Fr. 1'000.00 par rapport à leur moyenne générale (la meilleure et supérieure à 5.0).

La deuxième ratification concerne les personnes qui ont obtenu un diplôme de chef d'équipe. Avant, cette formation n'était pas récompensée. Le prix et les critères sont identiques aux personnes ayant obtenu un CFC par l'art. 32.

Prix

En fin d'assemblée, sept prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu l'une des trois meilleures moyennes des travaux pratiques lors de l'examen final. Ont été récompensés :

Formation de base, apprentissage

- ✓ Käser Simon, maçon
- ✓ Buchs Patrick, maçon
- ✓ Vonlanthen Matthieu Max Luciano, maçon
- ✓ Spack Michel, constructeur de routes

Formation, article 32 de la LFPr

- ✓ Almeida Moreira Cesar Daniel, maçon
- ✓ Da Costa Oliveira Ricardo Manuel, maçon

Formation, diplôme de chef d'équipe

- ✓ Silva Freitas Helder Rui, chef d'équipe

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)

La FFE gère l'AFGB depuis le 1^{er} janvier 2011. L'association est présidée par M. Luc Pasquier. Le secrétariat est assuré par notre collaboratrice Sara Gaggetta.

Le comité s'est réuni à 8 reprises en 2014 et deux assemblées ont été convoquées le 25 juin à Estavayer-le-Lac et le 19 novembre à Neyruz.

Dans son dernier rapport, le Président a relevé que, du fait de l'interdépendance entre le domaine des gravières et celui de la construction, la marche des affaires a été satisfaisante en 2014, compte tenu du volume des constructions dans le canton. Cependant, la concurrence que se livrent les entreprises de construction influence également notre secteur d'activité et par conséquent le niveau de prix des matériaux. Sans être alarmiste, nous nous attendons cependant à un certain tassement des affaires et à une pression encore accrue sur le prix.

L'activité de l'AFGB se concentre sur plusieurs points principaux, qui intéressent également nos partenaires entrepreneurs. Il s'agit plus spécialement de :

- ✓ Assurer au minimum à moyen terme l'approvisionnement en matériaux pierreux du canton. Dans la mesure où les réserves actuellement autorisées ne garantissent l'exploitation de gravier que pour les dix prochaines années, un réaménagement du Plan Sectoriel pour l'Exploitation des Matériaux (PSEM) est à notre avis indispensable si nous voulons garder une certaine indépendance dans l'approvisionnement de nos chantiers fribourgeois.
- ✓ Faire en sorte que les conditions du marché soient identiques pour nos concurrents des cantons et des pays voisins. Il est clair que l'introduction de taxes ou d'impôts réservées aux seuls exploitants du canton pourrait à moyen terme mettre en difficulté nos entreprises.
- ✓ Dans la mesure où le recyclage des matériaux graveleux de récupération offre une possibilité importante d'économie de gravier naturel, il est important de promouvoir au maximum l'utilisation de tels matériaux, bien entendu dans le respect des ordonnances et normes en vigueur.
- ✓ Garantir que chaque acteur actif dans le traitement et la production des graviers et bétons soit soumis et respecte les normes et les exigences de telles activités, que ce soit pour des installations fixes ou mobiles.

La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement sur ces dossiers particuliers, et nous sommes satisfaits de pouvoir compter sur un partenaire fiable et sérieux.

L'association en images



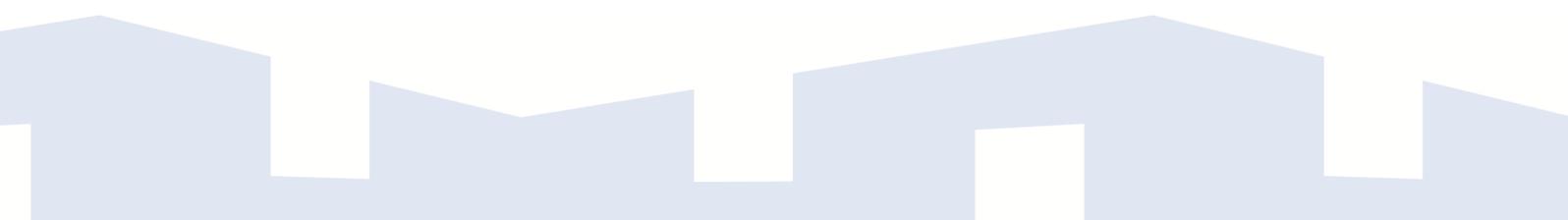
Annexes au rapport annuel

Liste des membres du comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires de la FFE

Liste des membres vétérans de la FFE



LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE LA FFE

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Début activité</i>	<i>Tél. professionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Entreprise</i>
1	Berchier	François	1993	+41 (26) 662 47 47	Comité	Charly Berchier SA
2	Brodard	Nicolas	1999	+41 (26) 426 52 22	Bureau	Routes Modernes SA
3	Butty	Claude	2001	+41 (21) 909 58 13	Comité	René Butty & Fils SA
4	Davet	Jacques	1999	+41 (26) 675 36 33	Bureau	Grisoni-Zaugg SA succursale de Domdidier
5	Emonet	Frédéric	1996	+41 (21) 947 41 74	Comité	Raymond Emonet SA
6	Gross	Frédéric	2000	+41 (26) 913 12 55	Comité	Grisoni-Zaugg SA
7	Lötscher	Peter	2011	+41 (26) 413 14 01	Comité	Buchmann Joseph SA
8	Meyer	Manfred	1996	+41 (26) 672 32 00	Bureau	GM Bau Gugger + Meyer AG
9	Papaux	Patrick	1994	+41 (26) 411 16 79	Bureau	Patrick Papaux SA
10	Rappo	Urs	1996	+41 (26) 494 50 20	Comité	Rappo Hoch- und Tiefbau AG
11	Ropraz	Bertrand	2014	+41 (26) 651 91 91	Comité	Ropraz SA
12	Schouwey	Jean-Luc	2005	+41 (26) 919 72 72	Président	JPF Construction SA
13	Surchat	Bastian	2012	+41 (21) 948 30 90	Comité	Surchat Construction SA
14	Zampa	Michel	2002	+41 (26) 673 15 63	Comité	Michel Zampa SA

LISTE DES MEMBRES DE LA FFE

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
1 A. Tomasini SA	1630 Bulle	+41 (26) 913 08 80	+41 (26) 913 08 89
2 André Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11	+41 (26) 426 51 99
3 André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
4 Antonietti Kerzers AG	3210 Kerzers	+41 (31) 755 58 38	+41 (31) 755 67 00
5 Arsa Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
6 Bau-Team 96 AG	3184 Wünnewil-Flamatt	+41 (26) 496 25 78	+41 (26) 496 30 78
7 Bernard Jaquet SA	1772 Grolley	+41 (26) 475 34 00	+41 (26) 475 38 31
8 Bernasconi Romandie SA	1786 Sugiez	+41 (26) 677 27 27	+41 (26) 677 13 21
9 Bossel François Génie civil	1624 Grattavache	+41 (26) 918 58 83	+41 (26) 918 58 86
10 Buchmann Joseph SA	1724 Praroman-Le Mouret	+41 (26) 413 14 01	+41 (26) 413 27 02
11 Bura AG	3280 Murten	+41 (26) 672 96 66	+41 (26) 672 96 60
12 Carlux CVI Sàrl	1510 Moudon	+41 (21) 905 09 90	+41 (21) 905 09 91
13 Centre Riesen SA	1701 Fribourg	+41 (26) 460 86 00	+41 (26) 460 86 09
14 Charles Tomasini SA	1636 Broc	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
15 Charly Berchier SA	1482 Cugy	+41 (26) 662 47 47	+41 (26) 660 62 69
16 CLERC Bau AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 54 54	+41 (26) 492 54 59
17 Cobaeris Constructions Sàrl	1723 Marly	+41 (26) 436 28 73	+41 (26) 436 30 42
18 Colas SA	1566 St-Aubin	+41 (26) 460 80 40	+41 (26) 460 80 49
19 Construction Frédéric Demierre Sàrl	1694 Chavannes-Sous-Orsonnens	+41 (26) 653 24 75	+41 (26) 653 24 75
20 Conus Construction SA	1674 Vuarmarens	+41 (21) 909 59 13	+41 (21) 909 61 82
21 Coquoz Constructions SA	1615 Bossonnens	+41 (21) 947 49 78	+41 (21) 947 50 16
22 Costrava Hoch- und Tiefbau AG	3175 Flamatt	+41 (31) 741 00 92	+41 (31) 741 25 77
23 Creabeton Matériaux SA	3186 Düdingen	+41 (26) 492 50 20	+41 (26) 492 50 25
24 Da Costa Sàrl	1699 Porsel	+41 (21) 907 12 96	+41 (21) 907 12 96
25 Denis Curty SA	1528 Surpierre	+41 (26) 668 96 68	+41 (26) 668 96 67
26 Dousse Constructions SA	1723 Marly	+41 (26) 436 12 43	+41 (26) 436 38 22
27 Eau-Gaz & Pompes SA	1744 Chénens	+41 (26) 477 60 10	+41 (26) 477 60 11
28 Eichenberger SA Construction	1786 Sugiez	+41 (26) 673 14 66	+41 (26) 673 23 15
29 Ernest Corpataux & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 50 52	+41 (21) 909 61 92
30 ETSA Etanchéité SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 402 81 21	+41 (26) 401 00 58
31 Etter Pavage-Pflästerungen	1720 Corminboeuf	+41 (79) 413 50 90	+41 (26) 475 13 13
32 F. GUGGER AG	3280 Murten	+41 (26) 672 92 00	+41 (26) 672 92 01
33 François Ruffieux & Fils SA	1654 Cerniat	+41 (26) 927 18 89	+41 (26) 927 18 89
34 Friedli & Caprani AG	3184 Wünnewil	+41 (31) 996 78 78	+41 (31) 996 78 79
35 Frossard Construction Sàrl	1626 Romanens	+41 (26) 917 81 89	+41 (26) 917 01 81
36 Frutiger SA Fribourg	1709 Fribourg	+41 (26) 425 83 33	+41 (26) 425 83 39
37 G. Dentan - Siffert SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 82 00	+41 (26) 460 82 05
38 G. Zay Construction Sàrl	1782 Cormagens	+41 (79) 257 32 22	+41 (26) 496 43 86
39 Gebr. Jetzer Hoch- und Tiefbau AG	3253 Schnottwil	+41 (32) 351 24 88	+41 (32) 351 44 52
40 Geneux Dancet SA	1707 Fribourg	+41 (26) 484 82 00	+41 (26) 484 82 05
41 Gilbert Brodard & Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20	+41 (26) 413 92 29

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>	
42	GM Bau Gugger + Meyer AG	3280 Murten	+41 (26) 672 32 00	+41 (26) 672 32 01
43	Gobet génie civil SA	1687 Estévenens	+41 (26) 652 20 27	+41 (26) 652 47 28
44	Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55	+41 (26) 912 74 54
45	Grisoni-Zaugg SA succursale de Domdidier	1564 Domdidier	+41 (26) 675 36 33	+41 (26) 675 29 84
46	Grisoni-Zaugg SA succursale de Fribourg	1701 Fribourg	+41 (26) 347 44 22	+41 (26) 347 44 20
47	Hans Hofmann	3216 Ried - Kerzers	+41 (31) 755 52 77	+41 (31) 755 81 33
48	HG COMMERCIALE	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 460 81 60	+41 (26) 460 81 69
49	Hugo Raemy und Sohn AG	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 17 69	+41 (26) 419 37 69
50	Implenla Suisse SA - Infra	1705 Fribourg	+41 (26) 425 80 20	+41 (26) 425 80 39
51	Jean Deschenaux SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 10 40	+41 (21) 909 10 41
52	Jean Monférini SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
53	Jean Weibel SA	3018 Berne	+41 (31) 990 53 56	+41 (31) 990 59 74
54	Jean-Daniel Mueller SA	1796 Courgevaux	+41 (26) 670 42 52	+41 (26) 670 20 67
55	Jean-François Maillard	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 84 07	+41 (21) 948 77 42
56	Jo Construction SA	1673 Rue	+41 (21) 909 60 88	+41 (21) 909 60 92
57	JPF Construction SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72	+41 (26) 919 72 99
58	Kibag Bauleistungen AG	8038 Zürich	+41 (44) 487 41 41	
59	Lambelet & Bugnon SA	1744 Chénens	+41 (26) 470 22 52	+41 (26) 470 22 53
60	Laner SA	1728 Rossens	+41 (26) 401 12 92	+41 (26) 401 04 13
61	Leva Corbières SA	1647 Corbières	+41 (26) 915 15 45	+41 (26) 915 14 06
62	Losinger Marazzi SA	1700 Fribourg	+41 (58) 456 71 10	+41 (58) 456 71 11
63	Michel Pascal	1541 Bussy	+41 (26) 663 32 20	+41 (26) 663 32 38
64	Michel Zampa SA	1787 Môtier/Vully	+41 (26) 673 15 63	+41 (26) 673 23 77
65	ML AG	1785 Cressier	+41 (26) 670 73 37	+41 (26) 670 73 38
66	Neustrag AG	3178 Bösinggen	+41 (31) 740 70 10	+41 (31) 740 70 90
67	O. & D. Giacomotti SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 14 05	+41 (26) 663 56 56
68	Oberson SA Construction	1625 Sâles	+41 (26) 916 16 66	+41 (26) 916 16 69
69	Offner Bauunternehmung AG	3280 Murten	+41 (26) 670 24 86	
70	Patrick Papaux SA	1695 Villarsel-le-Gibloux	+41 (26) 411 16 79	+41 (26) 411 35 56
71	Perler AG	3184 Wünnewil	+41 (26) 497 55 00	+41 (26) 497 55 01
72	Pierre Sciboz & Cie SA	1733 Treyvaux	+41 (26) 413 14 46	+41 (26) 413 15 48
73	Pittet Frères Maçonnerie SA	1678 Siviriez	+41 (26) 656 13 93	+41 (26) 656 10 38
74	Pittet-Chatelan SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 80 77	+41 (21) 948 07 47
75	Prodo SA	1564 Domdidier	+41 (26) 676 92 00	+41 (26) 676 92 09
76	R. Grand & fils SA	1630 Bulle	+41 (26) 919 60 20	+41 (26) 919 60 29
77	Raemy Hoch- und Tiefbau AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47	+41 (26) 419 32 47
78	Rappo Hoch- und Tiefbau AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 50 20	+41 (26) 494 50 21
79	Raymond Emonet SA	1617 Tatroz	+41 (21) 947 41 74	+41 (21) 947 41 36
80	Realsport Equipments SA	1728 Rossens	+41 (26) 402 57 02	+41 (26) 401 04 58
81	René Butty & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 58 13	+41 (21) 909 61 84
82	Renobeton SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 54 54	+41 (26) 426 51 99
83	RiBi Bau GmbH	1737 Plasselb	+41 (79) 359 57 75	
84	Riedo Bau + Stahl AG	4538 Oberbipp	+41 (32) 636 58 58	+41 (32) 636 58 60
85	Roggo Bauunternehmung AG	3186 Düringen	+41 (26) 492 98 98	+41 (26) 492 98 99
86	Ropraz SA	1680 Romont	+41 (26) 651 91 91	+41 (26) 651 91 90
87	Routes Modernes SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 52 22	+41 (26) 426 51 99
88	Rüfenacht Génie Civil SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00	+41 (26) 484 80 09
89	Savary & Fils SA	1623 Semsales	+41 (26) 918 55 22	+41 (26) 918 55 62
90	Scaiola Frères SA	1690 Villaz-St-Pierre	+41 (26) 653 12 02	+41 (26) 653 24 34

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
91 Schaller AG Gurmels	3212 Gurmels	+41 (26) 674 22 48	+41 (26) 674 30 48
92 Setimac Etanchéité & Résine SA	1762 Givisiez	+41 (26) 466 39 38	+41 (26) 466 39 37
93 Steinbrüche Tätüren GmbH	1737 Plasselb	+41 (26) 419 13 61	+41 (26) 426 51 99
94 Stéphane Mauron SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 99 99	+41 (26) 663 99 90
95 Sulmoni SA	1680 Romont	+41 (26) 651 96 10	+41 (26) 651 96 15
96 Surchat Construction SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 30 90	+41 (21) 948 30 99
97 Vigier Béton Romandie SA	1734 Tinterin	+41(26) 418 12 88	+41 (26) 418 10 94
98 Vonlanthen & Moser Bauservice GmbH	1717 St-Ursen	+41 (26) 494 32 70	
99 Weiss & Appetito AG	3210 Kerzers	+41 (31) 750 75 75	+41 (31) 750 75 76
100 Wirz AG Bauunternehmung	3018 Bern	+41 (31) 990 77 77	+41 (31) 990 77 78
101 Zmoos SA	1700 Fribourg	+41 (0) 840 103 103	+41 (0) 840 103 104
102 ZUMWALD Bauunternehmung AG	3185 Schmitten	+41 (26) 496 00 40	+41 (26) 496 00 41



LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre honoraire en</i>
Buchmann	Joseph	Le Mouret	1999
Emonet	Paul	Tatroz	1992
Pasquier	Luc	Le Pâquier	2006
Schouwey	Marcel	Fribourg	1994
Schuwey	Norbert	Düdingen	1984
Trezzini	Albert	Bulle	1997
Zosso	Hugo	Düdingen	2012



LISTE DES MEMBRES VETERANS DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre vétéran en</i>
Barras	Gérard	Villarlod	2014
Berchier	Charly	Cugy FR	1994
Bula	André	Bourguillon	2010
Butty	René	Ursy	1997
Droux	Marcel	Vuisternens-en-Ogoz	2012
Droz	Michel	Sugiez	2009
Droz	Serge	Sugiez	2009
Ducrest	Michel	Rossens	2010
Fontaine	Ernest	Fétigny	2006
Gendre	Pascal	Neyruz	2014
Gillon	Georges	Granges-Paccot	2001
Gobet	Arnold	Schmitten	1992
Mantel	Jean	Belfaux	2009
Michaud	Jean-Marc	Fribourg	2009
Pasquier	Roger	Le Pâquier	1994
Pasquier	Jean-Marie	Broc	1996
Philipona	André	Vuippens	2010
Rappo	Viktor	St-Antoni	1994
Rappo	Josef	Alterswil	1995
Rossier	Michel	Neyruz	2003
Rüfenacht	Jean-Pierre	Fribourg	2014
Sciboz	Pierre	Treyvaux	2010
Tomasini	Alexandre	Bulle	1994
Zumwald	Otto	Schmitten	2010



FFE/FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch